

# *Autour de quelles idées-forces les équipes se structurent-elles ?*

**L'**analyse de la constitution des équipes Freinet et de leur fonctionnement permet de mettre en relief deux notions qui nous paraissent fon-

damentales : **CELLE DU PROJET EDUCATIF ET CELLE DU PARTAGE DES RESPONSABILITÉS.**

## **LE PROJET ÉDUCATIF**

Une équipe pédagogique n'est pas la simple juxtaposition de plusieurs enseignants ni de plusieurs classes. L'équipe suppose une entente préalable sur un projet pédagogique dont les implications pratiques seront constamment réajustées en fonction des analyses et des bilans établis régulièrement par les intéressés : enfants, parents, enseignants.

Il se peut que le projet soit préalable à la mise en équipe (plusieurs enseignants dégagent de leur pratique des objectifs et décident de travailler ensemble dans une même école), ou que les enseignants d'un groupe de classes coopératives juxtaposées éprouvent le besoin de se fédérer et d'élaborer un projet commun. Les équipes actuelles sont très diverses : certaines sont complètes sur toute une école, avec un plus ou moins grand nombre de classes (deux, cinq, dix), d'autres sont partielles, c'est-à-dire qu'un nombre restreint de maîtres participe à l'équipe au sein d'une école plus grande.

Les projets des équipes sont aussi très différents, ils peuvent être centrés sur l'organisation d'une bibliothèque, sur la mise en place de nouvelles structures-classes, comme le décroisement ou la classe de perfectionnement éclatée, sur une remise en cause des cycles d'apprentissages avec rejet des notions de programmes annuels et de redoublement, sur une ouverture de l'école sur le milieu et les parents...

C'est autour de ce projet que se crée une équipe, c'est après son acceptation que les membres nouveaux se proposent, c'est en fonction des objectifs qu'il définit que l'équipe travaille et établit des bilans ; après quoi, elle réajuste le projet initial s'il y a lieu ou en élabore un nouveau quand les premiers objectifs sont atteints.

Actuellement, pour que les équipes puissent exister et vivre normalement, cette notion de projet doit être reconnue administrativement.

Il est possible d'envisager le processus suivant :

— pour sa création, une équipe élaborera un projet, appuyé et suivi par un mouvement pédagogique, en l'occurrence l'ICEM.

— Les nominations (des auteurs du projet ou de ceux choisis par ces derniers) se feront groupées.

— La première année sera une année probatoire durant laquelle l'équipe affinera son projet, chaque enseignant restant titulaire de son poste, à la fin de la première année, chaque individu décidera ou non de s'engager dans le projet, affiné par la pratique.

— Chaque enseignant gardera la possibilité de quitter librement l'équipe.

— Tout renouvellement sera fait après accord de l'équipe, celle-ci présentant ses candidats (c'est-à-dire les personnes dont le mouvement se porte garant et ayant souscrit aux sujétions définies par le projet) ; tout nouveau membre aura droit à une année probatoire en restant titulaire de son poste d'origine.

— En tant que garante de son projet, l'équipe établira régulièrement des bilans de son fonctionnement, constatant l'avancée ou non vers les objectifs définis.

### *Le projet de l'équipe de Lamure*

*Afin de répondre aux difficultés spécifiques de ces enfants, les membres de l'équipe qui ont choisi de travailler à l'école annexée à l'IMP Clair Joie, ont fait aussi un choix pédagogique, celui de la pédagogie coopérative institutionnalisée.*

*Nous ne présenterons là que quelques aspects de cette pédagogie qui, partant des carences constatées chez ces enfants (non-reconnaissance de leur existence en tant que personne, absence de notion de loi, de valorisation narcissique, non-différenciation entre culpabilité et culpabilisation, etc.), vise à leur permettre, à travers des expériences de réalité, d'accéder à ce que Piaget a appelé « la morale de coopération ».*

### Responsabilisation

• **Collective** : c'est « prendre ses affaires en main » c'est-à-dire prendre toutes les décisions concernant un groupe donné, construire des projets, se donner des règles et donc prévoir les sanctions consécutives aux transgressions, régler des conflits par la médiation du groupe (il y a des lieux institués pour cela : le conseil d'école, les commissions, etc.). C'est aménager le temps, l'espace, gérer le matériel.

• **Individuelle** : dans cette pyramide qu'est la vie coopérative, chacun a son rôle, prend ses responsabilités et les assume. Chacun a des droits mais aussi des devoirs. La codification de la vie en groupe a ses exigences, mais d'une certaine manière, elle protège l'individu. Elle lui assure une sécurité.

A l'intérieur de ce cadre, l'enfant peut :

— **Exercer son autonomie** :

Nous nous efforçons de fournir des structures qui permettent le plus grand choix possible d'activités, y compris en ce qui concerne les apprentissages dits scolaires, dans le cadre, bien entendu, des programmes. L'adulte n'est pas le seul détenteur des savoirs, comme il n'est pas le seul décideur de la vie commune. Les sources d'information mises à la disposition des enfants sont multiples et variées.

— **Expérimenter la coopération et l'entraide** :

La collaboration, le travail en groupes sont institués ; celui qui sait aide celui qui ne sait pas. Nous favorisons, chaque fois que c'est possible, la formation de groupes d'enfants hétérogènes en âge et en niveau.

### Le projet-lecture de l'école de Vaulx-en-Velin

La lecture dans l'école. (Voir annexe III.)

### Multiplés projets - Multiplés partenaires à Vaulx-en-Velin

#### EPS :

Natation - Patin à roulettes - Lutte - Voile, kayak - Escalade - Gymnastique - Tennis - Ping-pong - Ski de fond.

Intervenants :

Maîtres-nageurs - Moniteurs sportifs - Parents.

#### SPECTACLES :

Commedia dell'arte - Chants et danses d'Afrique - Films : Secret de la pyramide, Fantasia, Fievel et le nouveau monde.

Expositions : L'instant d'avant (peinture et poésie) - Qu'est-ce qu'on mange ?

Théâtre : Imagine. Le sac à malices, la magicienne de couleurs.

#### ANIMATIONS :

Expo sur l'apartheid - Mime - Théâtre d'ombre -

Danse - Conte - Arts plastiques.

Intervenants :

Animateurs de la mairie - Animateurs professionnels - Parents.

#### PRESSE :

Participation à la page « enfants » de Vaulx ma ville - Article fait par un journaliste du Progrès - Participation au journal inter-classes Freinet départemental.

Intervenants :

Journalistes - Service information de la ville - Autres.

#### PROJET ÉCOLE :

Conte : animation conteur, veillée dans le quartier, animation CM2, projet avec la MJC, radio.

Randonnée : classe de CMI.

Classes transplantées : mer, montagne, ski...

Jeu de l'oie : décroisement maternelle.

Visite de la ferme en maternelle.

Intervenants :

Bibliothécaires - Conteur - Radio Trait d'Union - MJC - Presse locale - Animateur municipal - Parents - Jeunes issus de l'immigration - Restaurants scolaires - Surveillants de cantines - Service de l'enfance - CPE de l'école.

#### PRISE EN COMPTE DES CULTURES D'ORIGINE :

— Cours différés de langue arabe.

— Associations de jeunes issus de l'immigration.

— Fête de l'école.

#### ASSOCIATIONS DE QUARTIER :

FCPE : soirées-débats sur le sport, la lecture, semaine portes ouvertes, réunions et débats, lutte sur les effectifs, bourse aux vêtements.

MJC : conte, carnaval - Collectif de quartier - Secours populaire : relais des places gratuites à des spectacles. Après-midi avec le troisième âge - Bibliothèques Noirettes et Georges-Lévy.

Participations ponctuelles :

Parents - Élus municipaux - Anciens élèves, à la BCD, dans les classes (aide au travail personnel) - Stagiaires LEP - Enseignants étrangers (Québec-RFA) - Étudiants orthophonie - psychologie - Recherche universitaire sur le fonctionnement de l'équipe.

### Le projet de l'école Louis-Buton à Aizenay

— Les acquisitions scolaires pour vivre positivement le collège (le lire, l'écrire).

— Tâtonnement expérimental.

— Développement de l'esprit critique de l'esprit de curiosité.

— Réduire l'échec scolaire.

— Socialisation (vie de groupe).

— Respect de l'enfant :

- enfant considéré en tant qu'individu à part entière,
- relation de confiance entre adulte et enfant,
- respect de son rythme,
- continuité éducative de deux à onze ans,
- prise en compte des individualités, des différences,

- essayer de le rendre le plus autonome possible par rapport au travail scolaire, à des projets personnels,
  - prise en charge de ses apprentissages.
- Vers une co-éducation : famille-école.

## UN APPRENTISSAGE RÉEL DE L'AUTONOMIE

— Gestion de son travail individuel et de ses propres apprentissages.

— Plan de travail individuel à la semaine ou à la quinzaine.

— Contrat minimum négocié d'apprentissage.

— Respect des rythmes individuels d'acquisitions.

— Conduite à son terme d'un projet.

### APPRENTISSAGE

- à l'auto-organisation,
- à la gestion de son temps,
- au respect d'un contrat négocié.

— Gestion de ses déplacements personnels sans surveillance pour accéder :

- à la bibliothèque,
- à la salle informatique,
- aux ateliers,
- etc.

### APPRENTISSAGE

- à la gestion de ses déplacements.

### ÉDUCATION

- à la liberté.
- PRISE DE RESPONSABILITÉ**
- qui suppose la confiance.

Respect des lois collectives, de la classe, de l'école (lois pour lesquelles l'individu est partie prenante de leur élaboration) :

- dans les déplacements,
- dans le travail,
- sur la cour.

### APPRENTISSAGE

- au respect d'une loi, sur laquelle on est acteur.



# LE PARTAGE DES RESPONSABILITÉS

## Gestion collective de l'école

Dans une école coopérative, il ne peut plus y avoir de hiérarchie directoriale, la gestion étant l'affaire de tous. Le rôle actuel du directeur et celui du conseil des maîtres sont alors à reconsidérer.

— Le conseil des maîtres doit être reconnu comme lieu de décisions (et non seulement comme organe consultatif).

— C'est l'équipe qui définira son propre mode de fonctionnement pédagogique et institutionnel. Elle doit avoir pouvoir de décision :

- pour organiser ses groupes d'enfants,
  - pour choisir ses modes de gestion,
  - pour s'adjoindre tout intervenant extérieur (nécessité de revoir la législation actuelle),
  - pour son travail pédagogique et administratif.
- L'équipe a besoin de temps de concertation pris sur le temps scolaire en dehors de la présence des enfants. Elle a aussi besoin de conditions nouvelles d'effectifs, d'encadrement, de locaux, de matériel.

## Équipe, lieu de recherche

La hiérarchie se manifeste aussi par la dépendance de l'école vis-à-vis de l'administration, le droit de l'innovation n'est pas reconnu, on est toujours tributaire de l'assentiment ou de tolérances de supérieurs hiérarchiques.

La dépendance est claire au niveau de l'inspection puisque l'avancement d'un enseignant dépend en partie de sa note, cette note étant le prolongement de l'évaluation. Ce type d'évaluation normative et hiérarchique canalise l'action des enseignants dans une voie conformiste, freine donc toute innovation et ne permet pas le droit à la recherche pédagogique telle que nous l'entendons :

— Nécessité d'une démarche dialectique = pratique - théorisation, ce qui inclut la reconnaissance de la compétence des théoriciens.

— Reconnaissance de possibilités d'approches différentes des apprentissages.

Ce droit à l'innovation et à la recherche pédagogique implique évidemment certains moyens qui conditionneront l'évolution de cette recherche :

- droit de visites des membres de l'équipe d'une classe à l'autre au sein de l'école et dans une autre équipe, ce qui entraîne la présence d'un enseignant supplémentaire par équipe, des possibilités de remplacement et l'attribution d'ordres de mission,
- possibilités de stages d'équipes,
- présence d'observateurs choisis par l'équipe pour leur compétence en vue de telle ou telle recherche (pédagogique ou institutionnelle).

## A Lamure

*Notre travail, notre équipe ont toujours été soutenus, encouragés et appréciés par notre inspecteur départemental spécialisé, M. Jouvret :*

« Depuis plusieurs années se développe à l'école spécialisée de l'IMP Clair Joie, une action collective particulièrement dynamique et déterminée, visant, à la lumière d'une analyse lucide et approfondie, à définir et à mettre en œuvre un projet pédagogique cohérent et adapté aux difficultés graves et spécifiques présentées par la population infantile accueillie dans cet établissement, cela bien entendu en concertation avec les autres intervenants éducatifs, médicaux, sociaux, etc. »

Extrait du rapport d'inspection d'équipe 1982.

*Depuis 1980, notre équipe a été, pour de nombreux stagiaires du centre CAEI, toutes options, un lieu de formation.*

*Mais nous avons aussi reçu des stagiaires en formation initiale, des stagiaires voie DEUG.*

*Ces dernières années, certains sont venus de plus loin, intéressés par notre organisation pédagogique. C'est ainsi que nous avons reçu une stagiaire autrichienne, une autre du Québec, etc.*

*Une étudiante en sciences de l'éducation a travaillé sur notre équipe, son histoire, a rencontré l'équipe, dans un premier temps, puis chacun des membres séparément.*

*Ainsi, notre choix pédagogique, notre façon de travailler en équipe sont reconnus et appréciés. Nous nous en réjouissons.*

*Mais notre situation administrative est, elle, beaucoup plus complexe.*

(Voir *Nouvel Éducateur* n° 2 - Octobre 88)

## Une autre évaluation

L'équipe, par la forme de travail coopératif qu'elle implique, est un lieu où l'évaluation normative et individuelle n'a plus place.

Il est donc nécessaire de reconsidérer le problème de l'évaluation, de l'orienter dans le sens d'une évaluation formative, dont les démarches seront définies et gérées par l'équipe. Cette évaluation pourrait alors s'appuyer sur les concertations et bilans d'équipes, sur les échanges avec d'autres équipes, avec le mouvement pédagogique garant de l'équipe considérée, avec des personnes extérieures choisies ou acceptées par l'équipe (membres de l'administration, observateurs, universitaires...).

En fait, avec tous ceux qui auraient participé au travail sous une forme ou une autre. Cette évaluation formative reste à élaborer, à négocier, car, jusqu'à maintenant, nous nous sommes toujours heurtés à une évaluation de type normatif (l'inspection), ce qui nous a empêchés d'inventer dans

d'autres directions : les perspectives ébauchées ci-dessus pourraient rapidement prendre forme, ne serait-ce que si elles étaient simplement prises en compte.

### A Vaulx-en-Velin

L'équipe dresse systématiquement des bilans de chaque projet par rapport aux objectifs de départ, au fonctionnement et aux acquisitions des enfants. Cela permet de reconduire certains projets, d'en améliorer d'autres et d'être plus efficace dans la conduite et le choix de nouveaux projets. Pour chaque activité, chaque projet, une évaluation est faite avec la participation des enfants.

- Ce peut être sous forme individuelle :
  - une auto-évaluation (bilan de travail individualisé après un cycle),

— une co-évaluation des acquisitions faites en fin d'une activité d'après un listing des acquisitions demandées, qui servira de référence.

- Ce peut être sous forme collective :
  - un bilan dressé avec tous les acteurs d'un projet lors d'une réunion structurée,

— une production : spectacle, conférence, exposition, article de journal, roman, etc.

L'évaluation est nécessaire comme système de référence :

- pour l'enfant, qui perçoit mieux sa propre évolution, ses progrès et ses besoins ;
- pour l'enseignant, qui peut opérer des réajustements par rapport aux besoins des enfants et aux « normes » extérieures (passages en 6<sup>e</sup>) ;
- pour le parent, qui situe l'évolution de son enfant dans un système complexe.

NOM :

Classe : CE2

TRAVAIL PERSONNEL DE MATHEMATIQUES

--	--	--	--

temps mis

Géométrie

Mesures

Heure

Problèmes

Addition

Soustraction

Multiplication

Machine

Numération

Nombre

l'élève

l'institutrice

les parents